

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 3: Espaces verts et jeux d'enfants

Artikel: Le niveau de vie au Danemark

Autor: Dardel, Isabelle de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le niveau de vie au Danemark

49

Les Danois ont un des niveaux de vie les plus élevés d'Europe. Seuls les Suédois vivent encore mieux.

Voici quelques précisions sur le salaire horaire danois comparé à celui d'autres pays et qui sont une démonstration indirecte du haut niveau de vie du Danemark. Celui de la Grande-Bretagne est de 10% environ plus bas; celui de l'Allemagne de l'Ouest entre 25 et 35%; celui de la France entre 35 et 40%; aux Pays-Bas, il se tient en dessous de 40%. Il serait intéressant de faire une comparaison avec la Suisse, mais les chiffres manquent.

Les dépenses engagées dans la sécurité sociale ont augmenté depuis la fin de la guerre dans une proportion énorme, de 80% environ. Elles sont en majeure partie couvertes par les impôts des communes et de l'Etat; 14% seulement provient des différentes caisses de sécurité sociale et 3% des employeurs.

Les citoyens de condition modeste, ceux qui gagnent annuellement environ 5000 couronnes, paient des impôts qui représentent 5% de leur salaire. Les revenus les plus élevés (entre 30 000 et 35 000 couronnes) sont taxés jusqu'à 18%. Pour apprécier ces pourcentages, il faut les mettre en regard des importantes prestations sociales gratuites: services sanitaires, sociaux et culturels.

Le niveau élevé de vie des Danois s'explique par l'aménagement rationnel de la production dans l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce et la navigation.

Relevons que les pouvoirs publics se défendent de dicter ou de contrôler. Ils entendent jouer le rôle d'administrateurs dans les secteurs économiques où l'initiative privée peut difficilement ou pas du tout intervenir.

La sécurité sociale

Les assurances maladie, accident, invalidité et chômage sont établies sur la base d'un régime privé d'assurances soutenu par l'Etat. L'assurance maladie n'est pas obligatoire mais chaque citoyen est tenu de payer une petite contribution, sans pour cela avoir droit à une indemnité s'il n'est pas affilié à une caisse de maladie. Les membres cotisants sont reçus à vie. Les recettes des caisses de maladie se composent de 75% des cotisations des membres bénéficiaires et de 25% des subventions de l'Etat. Les frais d'hôpitaux pour les assurés sont taxés très bas. La différence entre les indemnités qui leur reviennent et les dépenses effectives est prise en charge par l'Etat.

Les vieillards

La prévoyance sociale en faveur des vieillards remonte à 1891. Mais le système de retraite proprement dit est

entré en vigueur en 1922. Depuis 1956, on a institué le «minimum de pension sociale» qui est accordé à tous les anciens, quels que soient leurs revenus et leur fortune. Les moins privilégiés reçoivent en plus la «pension sociale» déterminée en fonction des revenus. Cette pension est automatiquement ajustée aux fluctuations de l'indice du coût de la vie. A fin 1963, un couple âgé recevait 3500 couronnes par an. S'il n'avait pas d'autres revenus, sa pension était portée à 586 couronnes par mois, impôts déduits.

Sur tout le territoire danois s'élèvent des maisons destinées aux vieillards. Mais, de plus en plus, on cherche à laisser les gens âgés dans leur home. Depuis 1925 déjà, les Danois ont construit de nombreux immeubles à loyer modeste qui permettent aux pensionnés de vivre confortablement dans des appartements bon marché. Un service d'infirmières et d'aides ménagères est assuré à ceux qui en ont besoin.

L'assurance invalidité

Le premier régime d'assurance invalidité date de 1921. Depuis la modification de la loi de 1956, un invalide a droit à la pension d'invalidité dès que sa capacité de travail a diminué d'un tiers. Elle est calculée sur la même base que la pension sociale. Mais le handicapé touche une indemnité complémentaire.

Pension alimentaire

La loi sur l'assistance a prévu un règlement qui doit être appliqué en faveur de la pension alimentaire des enfants à verser à celle ou celui qui est seul soutien de famille. La mère ou le père non marié, divorcé, séparé légalement ou de fait, a droit de recevoir pour son enfant des pouvoirs publics la pension alimentaire dont le paiement incombe au conjoint. C'est l'Etat qui fait lui-même le recouvrement auprès du responsable.

Assistance maternelle

Depuis 1956 également, une loi a prévu des institutions d'assistance maternelle dans l'ensemble du pays. C'est ainsi que toute femme enceinte, mariée ou célibataire, bénéficie d'une assistance personnelle, sociale et juridique. Certains instituts viennent en aide aux mères qui sont seules pour leur trouver une maison où elles peuvent se réfugier avant et après la naissance de leur enfant. Il arrive même que certaines organisations aient leur propre clinique.

Aide aux handicapés

La loi danoise contient aussi des dispositions en faveur des déficients mentaux, des sourds, des aveugles et des infirmes moteurs. En 1960, la Société des habitations pour invalides, qui possède à travers tout le pays des hôpitaux orthopédiques, des services de traitement postopératoires, a inauguré, à Copenhague, un immense building, premier du genre et en tous points remarquable, conçu pour faciliter la vie des handicapés physiques. Les étages supérieurs sont destinés à un ensemble de logements pour jeunes invalides susceptibles de recevoir une formation. Le rez-de-chaussée comprend un restaurant spécialement agencé pour les infirmes. L'immeuble est habité pour un tiers par des handicapés. Les deux autres tiers le sont par des gens bien portants. Une tendance se fait jour, à la suite des expériences faites ces dernières années: celle d'encadrer «ceux qui ne sont pas comme les autres» afin de ne pas augmenter leur solitude en étant repliés sur eux-mêmes. Ce principe vaut aussi pour les vieillards, les apprentis mis en chambre à côté d'un logement familial... et les femmes seules.

L'enfance et la jeunesse

Il est évident que dans un pays où la sécurité sociale est aussi avancée et ramifiée, les enfants et les adolescents du Danemark sont les protégés de la société. Nulle part les enfants ne sont oubliés, jusqu'à créer à leur mesure des meubles ravissants et exemplaires. Dans les nouvelles écoles, chaque classe dispose de sa propre cour-jardin.

Tout le territoire est couvert de pouponnières, de crèches, de jardins et de garderies d'enfants, d'ateliers, de maisons de loisirs et de bibliothèques. Il y a même des bateaux-bibliothèques allant faire leur office auprès des Danois qui vivent dans les centaines d'îles de l'archipel. Il s'agit, la plupart du temps, d'institutions privées subsidiées par l'Etat.

Chaque commune a un Conseil de protection de l'enfance. Les enfants spécialement vulnérables, comme les enfants recueillis ou nés hors mariage, ceux qui sont déjà secourus d'une manière ou d'une autre par les pouvoirs publics, sont l'objet d'une surveillance générale et de mesures préventives.

Les enfants aveugles ou ayant une vue très basse, les sourds ou durs d'oreille ont les mêmes obligations scolaires que les autres enfants bien portants. Ils sont formés dans des maisons d'éducation ou des écoles possédant

un personnel hautement qualifié où ils suivent le programme ordinaire.

Dans cette perspective d'action préventive en faveur de l'enfance, on a ouvert, dans les quartiers populaires de Copenhague, un service de prêts de jouets. Les enfants entre 4 et 12 ans y empruntent des jouets comme ils emprunteraient des livres. Chaque fois qu'un enfant rapporte dans le délai fixé un jouet intact (au bout d'une semaine), il reçoit un bon point. Pour 20 bons points, il est autorisé à choisir un jouet qui lui appartiendra définitivement.

Les plaines de jeux des petits Danois

Les enfants élevés à la ville souffrent de ne pouvoir s'amuser normalement et de s'adonner aux jeux de leur âge. Leur formation harmonieuse en est compromise et du même coup leur adaptation à la société. Un peu partout dans le monde, les pédagogues, les architectes, les responsables des services de santé, les spécialistes en hygiène mentale, les urbanistes, les politiciens aussi cherchent une solution qui permette aux enfants d'échapper dans une certaine mesure à l'emprise de l'univers concentrationnaire des cités. Les Danois ont été les premiers – et là encore ils font figure de pionniers – à donner aux enfants des places de jeux assez vastes et largement conçues où ils puissent donner cours à des jeux libres et créateurs.

En effet, la législation danoise a été la première à fixer des règles pour l'implantation de plaines de jeux, dans le cadre de la construction de nouveaux quartiers. La loi sur les constructions, révisée en 1961, prévoit que lorsqu'un groupe de maisons d'habitation est créé pour loger plus de huit familles, ces dernières ont le droit d'exiger l'aménagement d'une plaine de jeux pour enfants. Il est spécifié que le domaine enfantin doit être indépendant des cours qui servent à des entreprises professionnelles. Lorsque, dans la campagne ou la ville, il existe des terrains entourant les nouvelles constructions et qui sont nécessaires au repos ou aux ébats des enfants, les autorités peuvent s'opposer à ce qu'on y bâtit soit des maisons, soit des garages ou qu'on y aménage des parcs à voitures.

En vertu de la même loi, les citoyens sont autorisés, avec l'approbation des autorités, à demander la suppression des clôtures, des palissades et des hangars qui encombrant les cours des vieilles maisons pour permettre l'im-

Plan de construction de la cité Tingbjerg

dans la banlieue de Copenhague, dessiné par les architectes Steen Eiler Rasmussen, Sven Friborg, Kai Lyngfeldt Larsen et le professeur Jens Chr. Thistrup. Le professeur C. Th. Sorensen et Arne Levin sont les architectes des jardins.

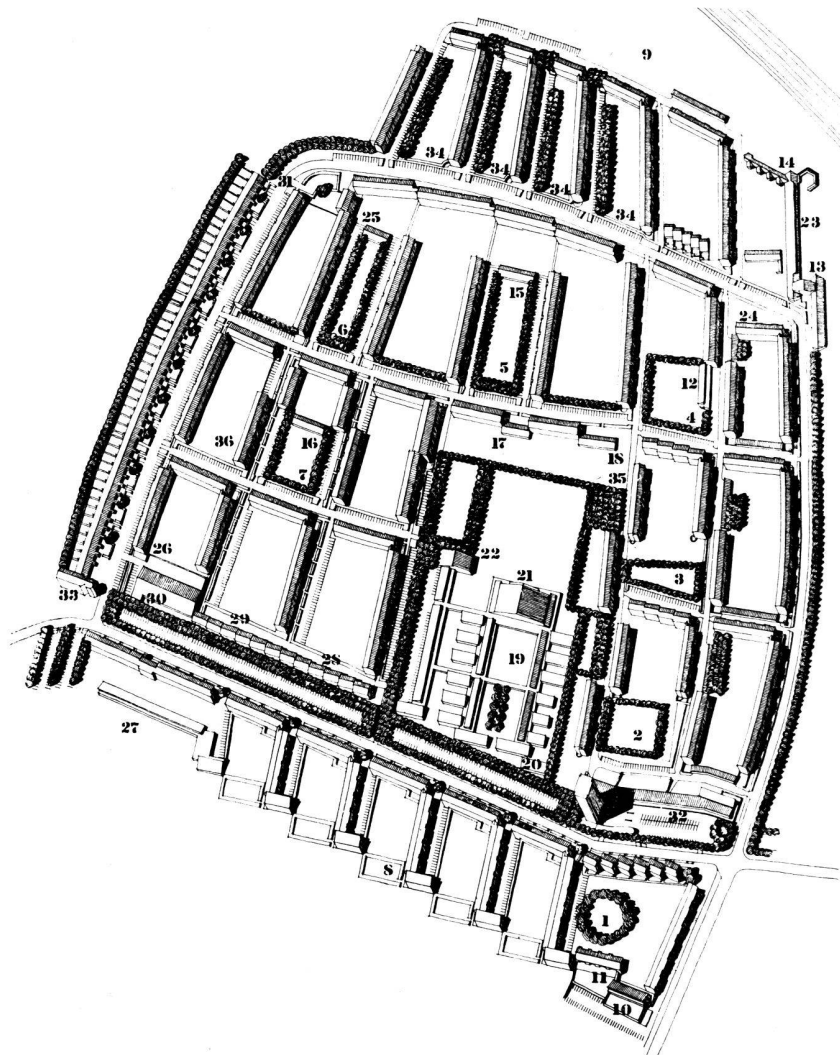
plantation de zones de repos, de verdure et de places de jeux.

En outre, certaines rues des grandes villes danoises, interdites à la circulation, sont munies de panneaux de signalisation qui portent les mots «Rue de jeux» où les enfants peuvent aller à trottinette et jouer à la balle.

Les places de jeux pour les tout-petits sont très nombreuses à travers le pays. Des architectes ont aménagé de ravissants jardins d'enfants avec des tas de sable et des bancs où les mères s'asseyent pour sur-

Légende:

- 1 2 8 Terrains de jeux des petits
- 3 4 5 6 7 Terrains de jeux pédagogiques
- 9 Glissoire
- 10 13 18 Crèches
- 11 14 17 Jardins d'enfants
- 12 15 16 Maisons de loisirs
- 19 Ecole
- 20 Bibliothèque
- 21 Salle de gymnastique
- 22 Piscine
- 23 Ecole maternelle
- 24 Club des jeunes
- 25 26 Clubs de loisirs, clubs de jeunes et pension. Cette dernière institution doit permettre aux jeunes gens qui ont été sous tutelle ou qui sont sortis d'un foyer peu propice de rentrer dans la société. Les adolescents y reçoivent une formation et sont sous une certaine surveillance
- 27 Institut encore non défini
- 28 Bureaux
- 29 31 Magasins
- 30 Grand marché
- 32 Salles de réunion
- 33 Eglise
- 34 Logements d'apprentis. Ils comprennent une chambre et une cuisine commune et sont destinés à des apprentis qui ont dû quitter la maison par manque de place. Chaque chambre est attenante à un appartement ordinaire. Les adolescents sont ainsi soumis à une certaine surveillance
- 35 Institut pour le planning familial et pension d'enfants. Ceux-ci peuvent y être soignés quelque temps dans des circonstances particulières (mère malade, par exemple)



veiller leur progéniture. L'installation de ces petites places de jeux, une fois le principe admis, n'offre pas de difficultés dans leur réalisation. On arrive à en établir de très satisfaisantes avec des moyens réduits et à des prix modiques. En revanche, les plaines de jeux, vastes par définition, posent d'autres problèmes plus difficiles à résoudre, car il s'agit de laisser libre cours à l'élan créateur de l'enfant et aux jeux d'équipe.

La plaine de jeux bric-à-brac

C. T. H. Sorensen, architecte paysagiste, est l'inventeur génial, on peut le dire, de la plaine de jeux bric-à-brac qui demande de grandes surfaces où les enfants et les adolescents ont la possibilité de creuser, de construire des petites maisons avec des planches et des briques pour former ainsi un village à leur mesure, avec chemins et jardins.

Dans la banlieue de Copenhague, à Emdrup, un premier essai a été tenté. On a créé une immense plaine de jeux d'une surface de 6000 m², recouverte d'herbe, avec une seule porte d'entrée. Au milieu s'élève un bâtiment qui contient les matériaux et les outils; il comprend aussi une installation sanitaire et une salle commune. C'est un pédagogue, John Bertelsen, qui a fait de cette plaine de jeux d'un nouveau genre une réalisation si extraordinaire qu'on vient la voir et l'étudier des quatre coins du monde. Elle a donné naissance à l'étranger à des créations similaires comme le «Robinson Spielplatz», l'«Adventure Play Ground» ou le «Junk Play Ground».

Après la première tentative concluante d'Emdrup, d'autres plaines de jeux bric-à-brac ont été installées dans d'autres villes danoises, toujours sous la direction de pédagogues très expérimentés. Ce principe ne souffre pas d'exception. Dans certaines plaines de jeux, les enfants peuvent aller à l'assaut de vieilles locomotives ou d'autopompes mises hors service, qui y ont été entreposées pour la plus grande joie d'un petit monde qui peut donner libre carrière à ses rêves.

D'autres plaines de jeux ont été transformées en véritables chantiers de construction. Les enfants adorent les chantiers et on a souvent de la peine à les en écarter. Ils grillent d'envie d'imiter les ouvriers dans leur travail. C'est ce qui a donné l'idée aux Danois de réserver une partie des chantiers professionnels uniquement aux enfants. Ils sont ainsi à l'abri des accidents qui pourraient survenir, ils se sentent chez eux et peuvent creuser, scier, frapper du marteau jusqu'à épuisement de leurs forces.

On met à leur disposition quelques outils et des restes de matériaux, comme des briques, des pierres, des planches et du ciment. Cette plaine-chantier attire des groupes d'enfants et d'adolescents difficiles à embrigader dans d'autres formations de jeunesse. D'autre part, c'est une occasion unique pour des garçons et même des filles (on les voit aussi sur ces chantiers) d'exercer leur habileté manuelle et d'acquérir des connaissances sur les matériaux. Sans compter qu'ils jouissent des conseils paternels des ouvriers qui jettent de temps en temps un œil sur les œuvres des enfants. Autrement dit, ils bénéficient d'une préparation qui leur sera grandement utile lors de l'apprentissage de leur métier. On sait que, partout, les patrons se plaignent du manque de connaissances de base de leurs apprentis. Toujours aux environs de Copenhague, un essai très intéressant vient d'être fait. La plaine de jeux a été centrée autour d'une petite commune faite de baraques, dirigée par une Municipalité d'enfants, avec syndic, municipaux et fonctionnaires, élue en bonne et due forme. L'architecte qui est le promoteur de la ville infantine a consenti à remplir les fonctions de secrétaire communal! Cette cité, construite par des enfants et dirigée par eux, n'est-elle pas une excellente initiation à la vie civique et politique?

Les plaines de jeux vont maintenant se généraliser au Danemark. Elles bénéficient de la loi sur l'assistance de l'enfance et de la jeunesse, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1965 et selon laquelle les dépenses de construction sont couvertes par l'Etat pour les quatre septièmes, la commune prenant à sa charge trois septièmes. Cette même loi prévoit que ce sont les enfants et les adolescents eux-mêmes, par l'intermédiaire de leur propre Conseil de surveillance et en accord avec les autorités, qui sont responsables de leurs domaines de loisirs et de jeux.

Isabelle de Dardel.